

MAIRIE DE ROCHE
Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 4 novembre 2022



L'an deux mil vingt-deux, le 4 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, après convocation légale du 31 octobre 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard COCHARD, Maire.

La séance a été ouverte par Monsieur Bernard COCHARD, Maire, qui a fait l'appel des membres du conseil municipal.

Présents :

Bernard COCHARD - Marcel NICOLIER - Véronique CHARDON - Catherine PILLOIX - Michel BOUGAREL - Jean-Paul BOIS - Valérie DELHAIE - Audrey ANTOUARD - Bernard GUILLARME - Christian LAMBERT

Absents :

Jérôme PONTAL donne procuration à Catherine PILLOIX
Maria BONZI donne procuration à Jean-Paul BOIS
Sophie KOWALSKI donne procuration à Marcel NICOLIER
Léa REVELLIN - PIALET donne procuration à Véronique CHARDON
Roger CLAVEL donne procuration à Bernard GUILLARME
Aurélié VERNAY donne procuration à Bernard COCHARD
Frédérique LARRAS
Nicolas ISSEMANN
Pierre SIMIAN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Quorum :	10
Présents :	10
Votants :	16

Madame Véronique CHARDON est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1 - Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour le Téléthon

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2022

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2022.

DELIBERATIONS

Délibération n° 2022 11 64 : Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour le Téléthon

Rapporteur : Bernard COCHARD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L.2321-1,

Vu le vote du budget primitif relatif à l'exercice 2022,
Considérant l'organisation du Téléthon sur la commune,

Il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 250.00 € pour le Téléthon.
Pour des raisons pratiques, il est précisé que cette subvention sera versée au Comité des Fêtes qui reversera par la suite la somme au Téléthon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle au Comité des fêtes
- **FIXE** le montant de cette subvention à 250.00 €.
- **DIT** que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2022, chapitre 67, article 6574

INFORMATION DU MAIRE

-Devenir du presbytère : il est envisagé de conclure un bail avec SOLHIA pour une durée de 40 /45 ans. L'organisme se charge de créer et louer 3 appartements (1 T4, 1 T3 et 1 T2) au sein du bâtiment et la mairie conserve la salle annexe au rez de chaussée. Les travaux sont prévus pour 2024.

-Le permis de construire pour l'installation d'un ascenseur et la mise aux normes PMR de la mairie a été délivré.

-La mairie sera fermée le samedi 12/11/2022.

-L'association « Citoyens à Roche » en lien avec la mairie projette le film « Les moissons du futur » le 2 décembre 2022 à 20 h à la salle de l'Arche.

TOUR DE TABLE

Commission travaux - Marcel NICOLIER

-Il trouve désolant de se retrouver avec si peu d'élus pour un conseil municipal et aimerait plus d'investissement de la part de chacun. Monsieur le maire indique qu'il fera parvenir un courrier à chacun afin de remobiliser l'ensemble des membres.

-Les travaux d'aménagement sécuritaire dans le secteur de Fournéat se feront début 2023.

-Les travaux d'aménagement du centre village se poursuivent. Les travaux sur la place du 11 novembre touchent à leur fin. La 2^{ème} tranche des travaux, de la place du 11/11 à la rue du 8 mai, se fera à partir du 14 novembre jusqu'à la fin d'année.

-Concernant les bois communaux, l'ONF va être contacté afin d'engager une démarche d'affouage.

-La boucherie envisage d'emménager dans ses nouveaux locaux (la boulangerie actuelle) dès que les travaux seront terminés.

-L'ouverture de la boulangerie dans les nouveaux locaux devrait se faire en mars 2023.

-Il est prévu en 2023 de poursuivre l'aménagement du centre village, de réaliser les travaux chemin des Bersoudières, d'aménager un carrefour entre la Rue Croix Serbinat et la rue Gérard Vernay ainsi que l'installation de l'ascenseur et la mise aux normes PMR de la mairie.

Commission communication – Véronique CHARDON

-Véronique CHARDON rejoint les propos de Marcel NICOLIER et regrette le manque d'implication de certains conseillers municipaux.

-Le bulletin municipal est en cours de préparation.

-Les membres de la commission travaillent sur le choix de la carte de vœux 2023.

- Il y a eu 30 participants pour le concours photo répartis en 3 catégories (moins de 11 ans, moins de 18 ans et plus de 18 ans). Les photos seront exposées lors des vœux du maire en janvier 2023.

Commission vie associative et sportive – Véronique CHARDON

-Lors d'une prochaine réunion de commission, les règlements de fonctionnement des salles ainsi que les modalités d'état des lieux seront retravaillés.

Commission enfance, jeunesse et personnel communal- Catherine PILLOIX et Valérie DELHAIE

-Ecole maternelle :

82 enfants sont scolarisés, les effectifs sont constants par rapport à l'année scolaire précédente.

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes ont remercié la mairie pour la majoration de la dotation par élève, le financement des sorties piscine, les divers travaux et le renfort d'une ATSEM les après-midis.

Les parents d'élèves pensent que pour des raisons de sécurité il serait pertinent d'effectuer l'entrée et la sortie des élèves par le portillon proche de l'école élémentaire. Ils demandent de réaliser un essai sur une certaine période. La directrice de l'école a accepté d'effectuer un test après les vacances de Toussaint.

-Ecole élémentaire :

136 élèves, les effectifs sont également constants.

Les enseignants remercient aussi la mairie pour l'augmentation de la dotation par élève et pour toutes les actions en faveur des écoles qui contribuent à en faire une école agréable.

- Le Département de l'Isère souhaite promouvoir les jeux olympiques au sein des écoles. Un projet est en réflexion en lien avec les olympiades organisées chaque année par les enseignants.

Plus largement et toujours en lien avec les jeux olympiques, la commune envisage une action accessible à tous.

Commission embellissement et illuminations – Michel BOUGAREL

-A l'issue des travaux d'aménagement du centre village, le marché dominical reviendra sur la place du 11 novembre.

-Un distributeur à billets sera installé place du 11 novembre à partir de mi-décembre 2022.

-Un état des lieux des différents panneaux de signalisation va être effectué.

-L'espace au-dessus de la buvette au stade sera nettoyé et optimisé avec différents box pour permettre aux associations de ranger du matériel.

-La soirée des illuminations du 8 décembre se prépare. Le programme est en cours d'élaboration.

CCAS – Catherine PILLOIX

-Le Noël des personnes âgées fixé le 4 décembre se prépare. Le Bo' Bar sera le traiteur pour le repas.

Catherine PILLOIX

Comice agricole 2024 : plus de 100 personnes étaient présentes à la 1ère réunion d'information. C'est positif et encourageant. La prochaine réunion prévue fin novembre permettra la constitution du bureau de l'association.

Audrey ANTOUARD

Une collecte de sang est organisée le 25 novembre 2022 à la salle de l'Arche de 15h à 18h.

Bernard GUILLARME

-La course de l'ARSL a réuni environ 800 personnes.

-Réunion d'échange entre Roche et Bonnefamille : il n'est pas envisagé de donner de suite à ces échanges pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Prochaine réunion du Conseil municipal fixée au

Vendredi 16 décembre 2022 à 20h00 en mairie

Le Maire,
Bernard COCHARD,

La secrétaire de séance,
Véronique CHARDON,

